CHŒUR.

C'est une prière
Qu'au Ciel nous offrons
Pour le tendre père
Que nous vénérons.

—

Plein de pitié pour la detresse,
Au malade il donne un abri,
Plus d'un cœur saignant s'est guéri
Sous les soins de sa tendresse

Que Dieu donne à ses cheveux blancs
La couronne la plus brillante.
Il a guidé nos pas tremblants,
Soutenu notre âme souffrante

Et que ses nobles actions,
Jusqu'en la patrie éternelle
Suivo ce serviteur fidèle,
Avec nos bénédictions.

NAPOLÉON LEGENDRE.

(Soirée du 31 août au Collège de Levis.)

CANTATE.

I

Salut à ce pasteur fidèle,
A ce vétéran de l'autel,
Dont pendant cinquante ans le zele,
Pour nous à fléchi l'Eternel.
Honneur à ses pleines années,
Que Dieu, dans ses desseins touchants
Ici-bas même a couronnées :
A lui notre amour et nos chants!

CHŒUR.

Que nos voix retentissent.
En ce jour de bonheur,
Et que nos cœurs bénissent
Notre vénéré pasteur!

II

Pendant cinquante ans sa parole
Dans nos temples a retenti,
Et ce doux accent qui console,
Non, jamais, ne s'est ralenti.
On ne vit jamais la souffrance
A son cœur s'adresser en vain.
Et, pour secourir l'indigence,
N'ouvrit-il pas toujours sa main?
Que nos voix, etc.

III

De tous côtés notre œil contemple
Les monuments de son labeur,
Depuis le majestueux temple,
Jusqu'à l'asile protecteur ...,
Où grâce aux soins de sa tendresse,
Loin des dangers nous avons vu
Vivre et grandir notre jeunesse,
Dans la science et la vertu.
Que nos voix, etc.

IV

Pour la vieillesse et la souffrance,
A ta voix s'élève un abri,
Où des pleurs de reconnaissance
Accueillent ce pasteur chéri;
A l'œuvre de son Dieu fidèle,
Il honore le nom chrétien,
Et comme son divin Modèle,
Il passe ici faisant le bien!
Que nos voix, etc.,

V

PRIÈRE.

O toi dont la bonté dispense,
Le bonheur à l'humanité,
Dieu, dont la douce Providence
Nous prépare l'éternité,
Sur ce front blanchi qui s'incline,
Que ta main descende aujourd'hui
Confirmer la grâce divine
Qu'autrefois tu plaças en lui.
Que nos voix, etc.

NAPOLÉON LEGENDRE,
Ancien élève du Collège fondé par Mgr. Déziel.

COLONISATION.

Nous nous empressons de publier le Mandement de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, touchant la Colonisation, bien qu'il ait été lu aux prônes de toutes les églises de l'archidiocèse de Québec. Nul doute que les Canadiens-Français sauront mettre à profit les importants conseils qui leur sont donnés, et répondront à l'appel de leur premier Pasteur.

MANDEMENT

de Mgr. E. A. TASCHEREAU, archevêque de Québec, sur la Colonisation, 1er Septembre 1880.

Au Clergé, séculier et régulier, et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Depuis longtemps, Nos Très Chers Frères, on voit avec raison un certain nombre de familles canadiennes-françaises quitter cette province pour aller s'établir dans les Etats-Unis, où trop souvent elles perdent leur foi et ne trouve que déception et misère.

Deux causes principales sont assignées à cet exil volontaire et funeste auquel se con-